



Rapport du Secrétariat du FRH

Le Secrétariat du FRH appuie les travaux du Comité de Pilotage du FRH et joue de ce fait un rôle de coordination entre les différentes entités qui composent la structure de gouvernance du FRH. Dans cette fonction, le Secrétariat est chargé de fournir des services dans quatre domaines:

1. Gestion des Propositions;
2. Appui au Comité de Pilotage;
3. Communications; et
4. Rapport.

Afin d'appuyer ces activités, le Secrétariat assume également les frais liés à la gestion de bureau et aux voyages. Le présent rapport résume brièvement les travaux du Secrétariat dans ces domaines depuis la dernière réunion du Comité de Pilotage du FRH (9 avril 2011).

1. Proposition de gestion: Cette activité consiste notamment à conseiller les Entités Partenaires et d'autres entités intéressées à recevoir un financement du FRH sur l'élaboration des propositions et les étapes de traitement, à recevoir et traiter des propositions de projets et programmes, et de conseiller le Comité de Pilotage sur la cohérence entre les concepts initiaux et les propositions finales en terme d'objectifs et besoins de financement.

Depuis la dernière réunion du CP, le Secrétariat a facilité le traitement de six projets pour l'obtention de l'approbation et affectation du FRH et l'approbation finale par la CIRH. Ceci a impliqué un suivi avec les Entités Partenaires au sujet des documents finaux de projets, communiquer les requêtes d'approbation au CP et à la CIRH, et informer le Fiduciaire et les Entités Partenaires des approbations finales de projets de manière à ce que les fonds alloués aux projets puissent être transférés. Les projets ayant été approuvés en date du 9 avril (Projet d'appui budgétaire ciblé, Plan de prévention de séisme pour le Grand Nord d'Haïti, Programme de renforcement des capacités à la CIRH, Développement de la production et de la transformation de lait en Haïti, Démolition et Enlèvement de débris avec la machinerie lourde, Programme d'Appui à la Reconstruction de Logement et Communautés) représente \$93 millions de financement en provenance du FRH. A la suite de la confirmation par le Secrétariat que ces projets ont été approuvés, le Fiduciaire a transféré \$46 millions aux Entités Partenaires pour la mise en œuvre.

Afin d'évaluer l'efficacité du processus d'approbation de subvention du FRH, le Secrétariat a préparé une analyse de la performance du processus global d'approbation de subvention du FRH. En moyenne, l'ensemble du processus a pris 105.6 jours de la réception d'une note conceptuelle

du projet de la CIRH au transfert des fonds à une Entité Partenaire¹. Le résumé des informations sur le temps nécessaire à chaque étape du processus, avec des options pour l'amélioration du rendement, est fourni à l'annexe 1.

2. Appui au Comité de Pilotage: Cette activité consiste à: la rédaction et mise à jour du Manuel des Opérations afin de fixer les règles et procédures du Comité de Pilotage, l'organisation de réunions du Comité de Pilotage (préparation de l'ordre du jour et des documents nécessaires en anglais et en français, la notification des membres, la logistique du site), la rédaction, circulation et divulgation de procès-verbal; de répondre aux questions des membres portant sur les affaires du Comité de Pilotage, d'informer le Fiduciaire des demandes de financement approuvé par le Comité de Pilotage et de communiquer des instructions pour le transfert de fonds aux Entités Partenaires, et effectuer les autres fonctions assignées au Secrétariat par une décision du CP.

Le Secrétariat a entrepris tous les préparatifs nécessaires pour la réunion du Comité de Pilotage, laquelle a été décalée à deux reprises, et est prévue en date du 22 juillet 2011; a divulgué les rapports du Fiduciaire et du Secrétariat ainsi que le procès-verbal de la cinquième réunion du CP sur le site web du FRH et a rédigé et diffusé le procès-verbal de la sixième réunion du CP; a assuré la transmission au Fiduciaire des décisions de financement prises à la sixième réunion du CP et aux Entités Partenaires; a assuré le suivi avec les Entités Partenaires sur la préparation des documents de projet complets; a assuré la liaison avec la CIRH sur les propositions de projets futurs pour le financement du FRH ; a facilité le processus faisant du SFI une nouvelle Entité Partenaire, et a répondu à une série de demandes d'information des membres.

3. Communications: Pour cette activité, le Secrétariat du FRH est requis de: fournir une information au public sur les activités du fonds d'affectation spéciale; développer et maintenir les sites web du FRH en anglais et en français, de développer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour les parties prenantes y compris les bénéficiaires haïtiens, la presse haïtienne et internationale, et les partenaires de développement, de s'assurer de la conception et de la popularisation de la "marque" du FRH (logo et slogan) d'une manière qui favorise la visibilité des bailleurs, et de répondre aux demandes des bailleurs existants et potentiels, ainsi que des médias

Depuis la dernière réunion du CP, le Secrétariat a procédé à la:

- Finalisation de la conception du système des entrées en partenariat avec la section Communications de l'OIM. En tant que partie de ce processus, le secrétariat a eu des consultations avec toutes les entités partenaires. Le mécanisme est maintenant en phase d'être testé pour l'exécution finale.
- Publication des communiqués de presse sur les décisions de financement prises le 9 avril par le Comité de Pilotage du FRH et la nouvelle contribution de la Thaïlande et du Nigéria ;
- Elaboration de manière conjointe avec l'OIM d'un ensemble de produits de média de masse pour la radio afin d'informer les citoyens haïtiens sur les principaux aspects de la

¹ La moyenne inclut uniquement ces projets (10) qui ont complété toutes les étapes, c'est-à-dire que les fonds ont été transmis à l'EP

reconstruction. Ces programmes radiophoniques ont été distribués par le biais de radios communautaires, CDs joués dans les taptaps, et avec le support de radio MINUSTAH et son réseau national. De la série de neuf programmes, cinq sont actuellement en cours de diffusion.

- Etablissement en priorité d'un engagement actif avec la CIRH afin de développer des messages communs. En tant que partie à cette activité, le secrétariat a participé à un séminaire conjoint CIRH/FRH avec des homologues gouvernementaux de différents ministères afin de présenter le processus d'approbation de subvention du FRH et la manière dont il s'aligne avec le processus d'examen des projets de la CIRH.
- Rencontre avec le candidat au poste de Premier Ministre afin de l'informer du statut du FRH
- Finalisation et publication de la stratégie de communication du FRH ;
- Distribution de matériel du FRH (rapports, calendriers, autocollants, maillots à col, casquettes) aux chefs de projets parmi les Entités Partenaires afin d'assurer la visibilité du FRH.
- Présentation du FRH au groupe ad hoc ECOSOC
- Présentation du FRH au groupe ad hoc ECOSOC, au Rapporteur Spécial des Nations-Unies pour le Logement Adéquat, et la « Harvard Kennedy School of Government ».

En outre, le Secrétariat a rencontré les bailleurs de fonds actuels et potentiels, ainsi que des représentants de la presse à leur demande afin d'expliquer le fonctionnement du FRH et fournir toute information supplémentaire nécessaire.

4. Rapport: Le Secrétariat est chargé de: la réception et le regroupement des rapports annuels sur les résultats de mise en œuvre, la réception des rapports périodiques soumis par les Entités Partenaires pour distribution au Comité de Pilotage et aux bailleurs du FRH; la collaboration avec le Fiduciaire pour s'assurer qu'il a toutes les informations nécessaires pour s'acquitter de ses responsabilités et la responsabilité de répondre aux demandes du public concernant les résultats de la mise en œuvre et la performance financière.

Le Secrétariat a rédigé l'ébauche, procédé à la circulation, à la révision et a finalisé le premier Rapport Annuel du FRH pour son lancement en date du 22 juillet. Il a collaboré avec le Fiduciaire afin de préparer la proposition pour les budgets administratifs de l'année fiscale FY12 qui ont été approuvés par le CP par la suite. Le Secrétariat a également collaboré avec le Bureau de la Performance et de la Lutte contre la Corruption (BPLC) de la CIRH et les Entités Partenaires afin de développer un format standard de rapports pour les projets tel que requis à la Sixième réunion du Comité de Pilotage. Les rapports sont également dressés au sujet de la performance du processus d'approbation de subvention du FRH (Annexe 1) et le rôle du FRH dans le financement global de la reconstruction (Annexe 2). Finalement, le Secrétariat a collaboré avec l'Organisation Internationale de la Migration afin de finaliser le Système de Suivi des Entrées pour assurer un suivi des plaintes et suggestions de la population au sujet des activités financés par le FRH.

5. Office et voyage: Afin de s'acquitter de ses responsabilités, le Secrétariat est responsable de: l'équipement et le maintien d'un bureau; la location d'un véhicule et d'un conducteur; le financement de la stratégie de communication; l'impression de rapports et d'articles pour les réunions du Comité de Pilotage, et la traduction des documents de communication, des rapports

et des documents du Comité de Pilotage. Durant la période examinée, l'Administrateur du FRH s'est rendu en Europe afin de discuter des contributions potentielles de la Commission Européenne et de l'Allemagne, et de représenter le FRH à la Conférence Mondiale sur la Reconstruction.

6. Secrétariat Administrative Budget : Le Comité de Pilotage du FRH a approuvé un Budget Administratif de \$1,685,000 afin de couvrir les dépenses opérationnelles du Fiduciaire et du Secrétariat du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (FY11). A la fin de l'année fiscale, le Secrétariat du FRH et le Fiduciaire ont engagé des dépenses cumulatives réelles de \$1,639,500, \$45,500 de moins que le budget approuvé (voir Tableau 1). Les fonds restants seront retournés au Fonds Fiduciaire.

Tableau 1: Budget Total et Réel Approuvé pour l'année fiscale 2011 (FY11) (US\$)			
	Budget Approuvé FY11	Budget Réel FY11	Budget Restant FY11
Secrétariat	1,097,000	1,054,000	43,000
Fiduciaire	588,000	585,500	2,500
Total	1,685,000	1,639,500	45,500

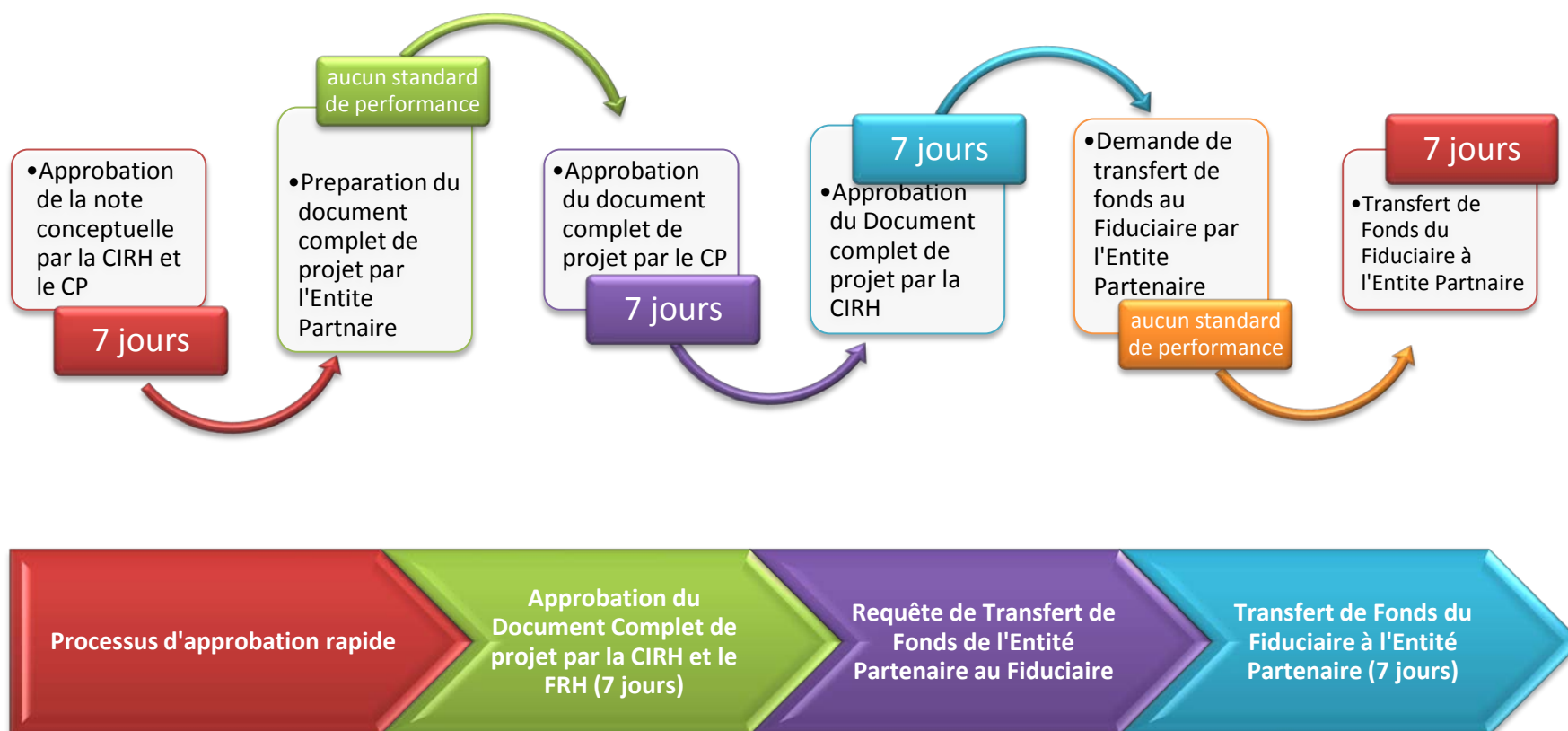
En date du 16 juin, le Comité de Pilotage a approuvé une proposition de budget administratif pour le Secrétariat et le Fiduciaire de \$1, 294,000 pour l'année fiscale 2012 (1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012), représentant une réduction de 23 pour cent par comparaison au budget total approuvé pour l'année fiscale 2011.

ANNEXE 1

Performance du processus d'approbation de subvention du FRH

1. Processus d'approbation des subventions du FRH - Le processus d'approbation des subventions du FRH se compose de six étapes simples comme détaillé dans la figure 1. Pour garantir un processus efficace, des normes de performance sont fixées pour chacune des étapes d'approbation et le décaissement des fonds par le Fiduciaire.

Figure 1: Etapes du processus de projet FRH



2. Délai moyen de traitement - En date du 15 juillet, le délai moyen de traitement pour **l'approbation d'une note conceptuelle de projet par la CIRH et le CP** est de 8.6 jours ²(intervalle 1-19 jours), ce qui est 19 pour cent plus long que la norme de performance et plus élevé que les 8.1 jours enregistrés à la mi-février. Un processus d'examen plus approfondi de projet mis en place par la CIRH devrait s'assurer que les projets ne soient pas soumis à l'approbation du FRH et de la CIRH qu'une fois que la qualité de la note de concept ait été examinée. Les Entités Partenaires sont encouragés à soumettre immédiatement des documents de projet complets, dans l'ordre de couper l'étape de l'approbation de la note de concept. **La préparation du document complet de projet par une Entité Partenaire** a pris en moyenne 55 jours (intervalle de 0 - 107 jours). Ceci est en moyenne 12 jours de plus qu'à la mi-février. Le temps nécessaire à la préparation des documents complets de projet reflète en partie la complexité des opérations financées et le temps nécessaire pour consulter tous les intervenants impliqués. Bien que la phase initiale d'urgence soit passée, les Entités Partenaires sont encouragés à continuer d'appliquer des procédures accélérées de traitement et de soumettre des documents de projet entièrement développés tout de suite au lieu de soumettre la note conceptuelle au prime abord. **Les approbations du document complet de projet par le CP et la CIRH** ont pris en moyenne 7.9 jours chacun avec un intervalle de 1 à 12 jours et de 0 à 21 jours, respectivement. En ce qui concerne l'approbation de la CIRH du document complet de projet, il s'agit d'une amélioration d'une moyenne d'une journée depuis la mi-février et se révèle légèrement plus long que la norme de performance. L'étape supplémentaire de demander l'approbation du document de projet complet à la CIRH pourrait être éliminée vu que cette étape pourrait ne plus être nécessaire compte tenu de l'examen approfondi de la note conceptuelle de projet par la CIRH avant la soumission du projet au FRH. Suite à l'approbation finale du document complet de projet par la CIRH, les **Entités Partenaires** ont pris en moyenne 28 jours (intervalle de 1 - 90 jours) pour **soumettre la demande de transfert de fonds** au Fiduciaire. Le délai moyen entre l'approbation finale et la soumission de la demande de transfert de fonds a diminué de 5 jours depuis la mi-février. Le **Fiduciaire** a répondu aux demandes de **transfert de fonds** en transférant les fonds en 3.8 jours en moyenne (intervalle de 0 - 7 jours), une performance 46% plus rapide que la norme établie

3. Temps de traitement de projet - La figure 2 donne un aperçu du temps de préparation et de mise en œuvre pour chaque projet. En moyenne, le processus complet de préparation du projet a requis 105.6 jours de la réception d'une note conceptuelle du projet par la CIRH jusqu'au transfert de fonds à l'Entité Partenaire³.

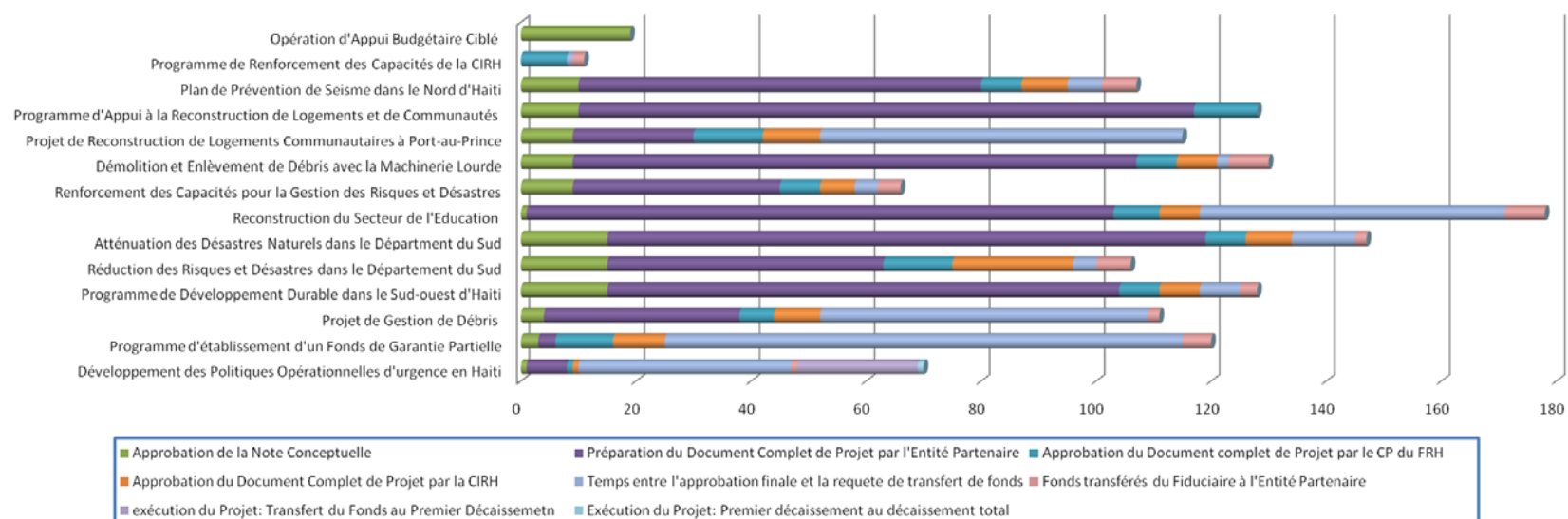
² Dans ce rapport, le terme jour fait référence à des jours calendaires.

³ La moyenne inclut uniquement les projets (10) qui ont bouclé toutes les étapes, c'est-à-dire que les fonds ont été transférés à l'EP.

Figure 2: Calendrier de la Préparation de Projet du FRH et de l'Exécution

(Nombre de jours)

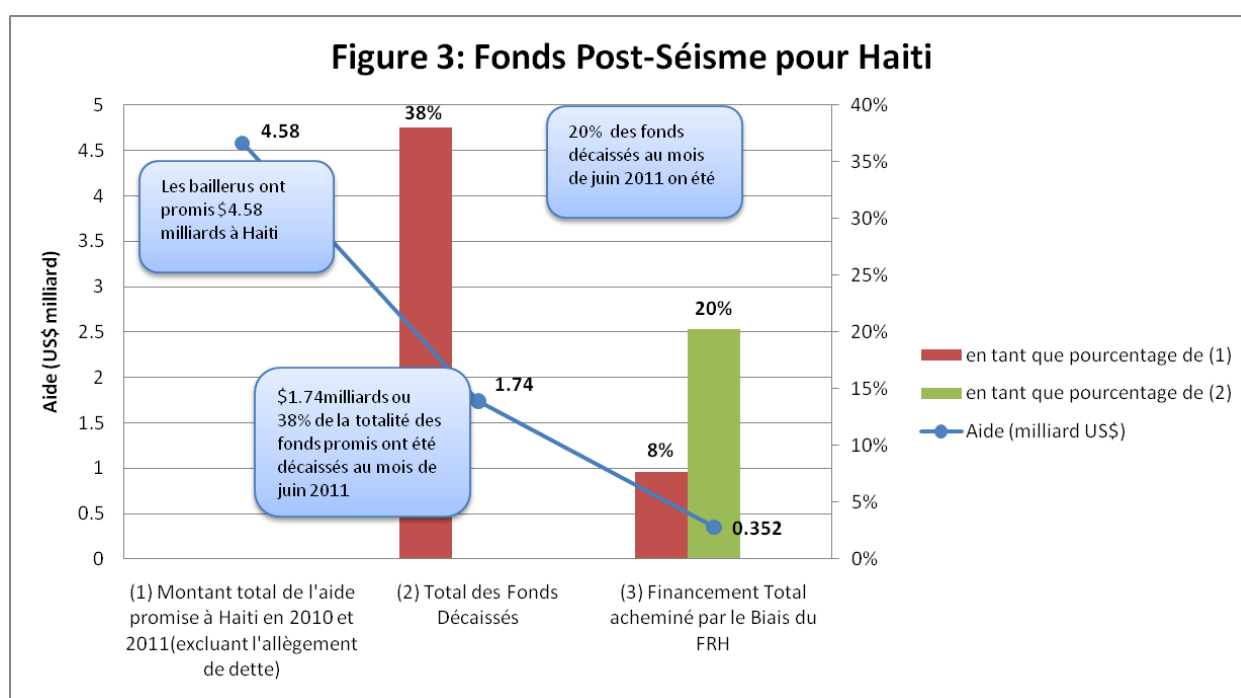
Données en date du 15 juillet 2011



ANNEXE 2

Rôle du FRH dans le Financement Global de la Reconstruction

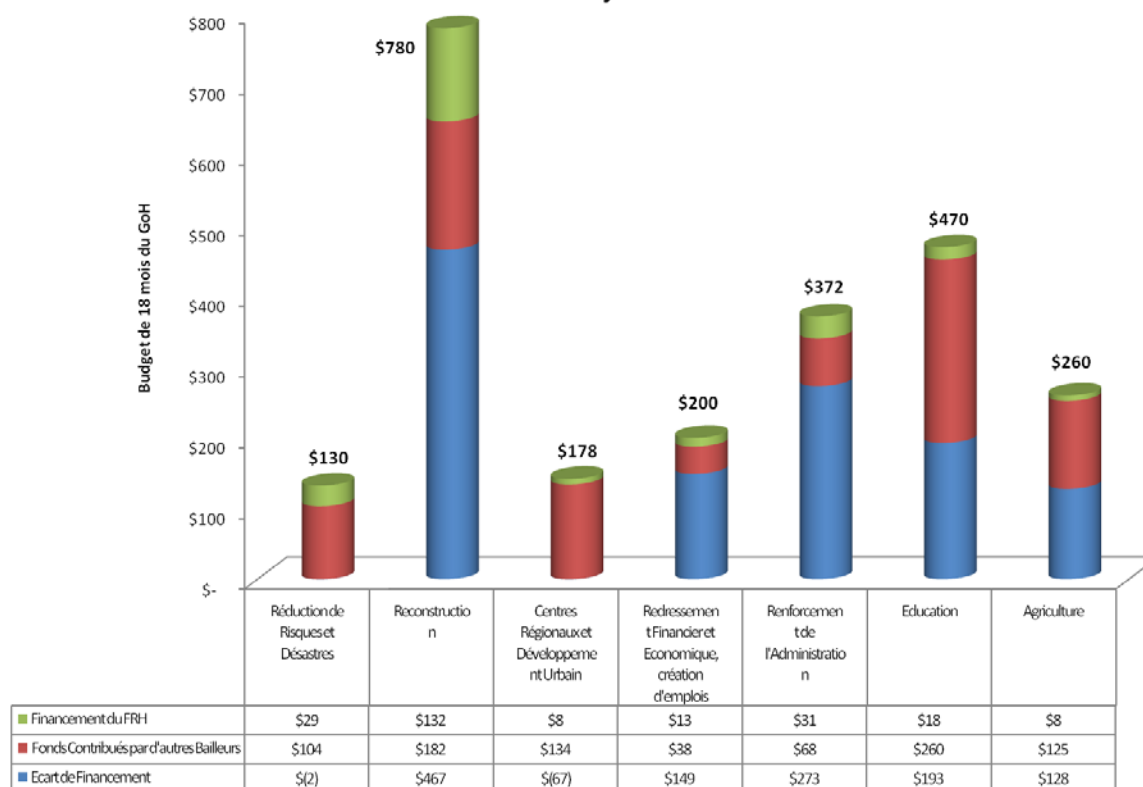
- 1. Aide post-séisme pour Haïti** – En Mars 2010, les bailleurs ont promis que 4.58 milliards de dollars de fonds seront engagés en 2010 et 2011 en vue de la reconstruction d'Haïti⁴. De ce montant, au mois de juin 2011, les bailleurs ont décaissés \$1.74 milliards, représentant 38 pour cent du total des fonds promis à Haïti pour l'année 2010 et 2011. Des 38 pour cent des fonds qui ont été décaissés, 20 pour cent a été acheminé par le Fonds de Reconstruction d'Haïti qui, en date du 15 juillet 2011, avait reçu des engagements totalisant 352 millions de dollars.



2. Comblar les écarts de financement sectoriels – Les fonds transitant par le Fonds de Reconstruction d'Haïti ont apporté une contribution significative par rapport aux besoins de financement identifiés par le Gouvernement haïtien dans le Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti de mars 2010. La figure 4 donne un aperçu des principaux secteurs pris en charge par le FRH et les détails des contributions totales du FRH et d'autres bailleurs pour le financement des besoins identifiés pour chaque secteur et l'écart de financement subsistant. Plus particulièrement, le FRH a contribué à contribuer au budget de 18 mois du GOH en contribuant de 22 pourcent aux fonds nécessaires pour la Réduction des Risques de Désastres et de 17 pourcent à la Reconstruction, y inclus le logement.

⁴ Fonds promis par des gouvernements nationaux et des organisations multinationales, effacement de dettes non compris.

**Figure 4: Contribution du FRH au Financement du Relèvement Post-Séisme
En date du 30 juin 2011**



**Figure 5: Contribution du FRH au budget de 18 mois du GoH
Données en date du 30 juin 2011**

